

CONTRIBUTION CHAPITRE 2-11 énergies renouvelables

FORET - ENERGIE et SYLVAGROLOGIE DEPARTEMENT 66
--

I / FORET ENERGIE

Le gisement disponible, pour le département, à finalité énergie, est de 138 000 MAP/an** renouvelable : soit 41000 T (à 30% d'humidité sur brut) = 140 000 MWH.

Actuellement 35 chaudières absorbent 20 000 MAP/an. La forêt pourrait, à elle seule, en alimenter 10 fois plus sans entamer le capital ; le prélèvement ne concernerait qu'une partie de l'accroissement (l'accroissement accessible. Si des parcelles actuellement non desservies deviennent mobilisables via des techniques alternatives (câbles, ...) ou face aux coûts comparatifs des énergies fossiles, le gisement annuellement disponible s'accroîtra tout autant).

(actuellement, pour le Vallespir, seul 10% de l'accroissement est prélevé)

II/ SERRISTES

Un marché nouveau émerge à fort potentiel, qui peut avoir des incidences économiques importantes pour le département.

1 HA de serre « consomme » en moyenne 200 T de fioul lourd.

L'augmentation actuelle des énergies fossiles remet en cause l'existence même de l'activité de serriste.

D'autre part la déprise des terres agricoles pourrait entraîner les propriétaires concernés vers des décisions irréflechies.

La filière bois énergie, associée au tri sélectif, permettrait de fournir ce marché, en associant à sa production des déchets industriels bois de classe A (consommation sur place)

1 tonne de fioul lourd = 3 tonnes de bois sec dont 50% origine forestière

III / SYLVAGROLOGIE

D' autre part, une technique récente –B R F –(bois raméaux fragmentés) dont l'ingénieur agronome Daniel HENRY demeurant à Estagel, est un des plus grand spécialistes, nécessite une adaptation de l'exploitation forestière à ce besoin.

L'utilisation de ces rameaux feuillus fragmentés (jusqu'à 8 cm de diamètre) permet de régénérer de façon spectaculaire des sols compactés, de renoncer aux engrais, de diviser par trois le besoin en eaux des plantations, aussi bien maraichères viticoles qu'arboricoles, par un épandage la première année d'une couche de 3 cm.

Les BRF peuvent être d'origine forestière ou des produits d'élagage actuellement mis en décharge payante.

IV / CONCLUSION

Le bois énergie a du mal à progresser : investissements élevés et un certain manque de détermination des élus.

En revanche les serristes sont des investisseurs potentiels, dans une impasse.

Cette demande, combinée aux BRF permettrait de régénérer la filière bois dans son ensemble sur les différents massifs forestiers du département : approvisionnements locaux limitant les transports.

La Sylviculture y retrouverait son compte ,l'Ecologie,l'Emploi, les Energies Renouvelables, bref un certain retour à une forme d'autarcie, permettant une relance économique tout en démontrant que la théorie des BRF du stade expérimental peut s'exporter...

** map = mètre cube apparent de plaquette

GERARD VOIVRET –MODEM 66